
Énergie des « récits d'évasion » au XVIII^e siècle

L'abbé de Bucquoy, le baron de Trenck, l'ingénieur Latude

Jacques Berchtold



Éditeur

Centre de recherches historiques - EHES

Édition électronique

URL : <http://ccrh.revues.org/3367>

DOI : [10.4000/ccrh.3367](https://doi.org/10.4000/ccrh.3367)

ISSN : 1760-7906

Édition imprimée

Date de publication : 2 avril 2007

Pagination : 183-203

ISSN : 0990-9141

Référence électronique

Jacques Berchtold, « Énergie des « récits d'évasion » au XVIII^e siècle », *Les Cahiers du Centre de Recherches Historiques* [En ligne], 39 | 2007, mis en ligne le 14 octobre 2011, consulté le 30 septembre 2016. URL : <http://ccrh.revues.org/3367> ; DOI : [10.4000/ccrh.3367](https://doi.org/10.4000/ccrh.3367)

Ce document a été généré automatiquement le 30 septembre 2016.

Article L.111-1 du Code de la propriété intellectuelle.

Énergie des « récits d'évasion » au XVIII^e siècle

L'abbé de Bucquoy, le baron de Trenck, l'ingénieur Latude

Jacques Berchtold

Un livre me tombe sous la main, qui réveille en moi de vieux souvenirs, un livre comme ceux de Pélisson, de Latude, du baron de Trenck, de Silvio Pellico et d'Andriane.
Alexandre Dumas, *Bric-à-brac*, 1862 ; ch. 8, « Heures de prison », *incipit*.

- 1 Rendre compte au XVIII^e siècle d'entreprises d'évasion représente un changement de paradigme significatif par rapport à l'usage des nombreux autres motifs auxquels la littérature d'incarcération des siècles précédents nous a habitués¹. Le siècle des Lumières reste encore, à bien des égards, dominé par l'admiration des intellectuels réformateurs et des hommes de lettres pour le comportement « philosophique » et « civique » de Socrate refusant l'évasion qu'on lui propose et supportant patiemment un emprisonnement pourtant injuste, voulu par un gouvernement politique méritant d'être présenté sous un mauvais jour. L'inflation soudaine, au crépuscule du règne de Louis XIV et bien plus encore à l'avant-veille de la Révolution, de récits de captivité atypiques, où prédomine désormais l'effort de s'évader, témoigne certes d'un goût nouveau du public et de l'essor d'un « sous-genre » littéraire (s'apparentant lui-même globalement au récit d'aventures émergent)²; il témoigne aussi de la mise en valeur inédite d'une certaine attitude « morale » à l'égard de l'expérience de la captivité. Une telle attitude consiste en une décision ferme et obstinée de refuser le caractère irrémédiable ou inéluctable de la condamnation infligée par le puissant, de déjouer l'autorité de son relais policier (le gouverneur de prison) et du bras actif de celui-ci (le geôlier). Ne pas accepter la sanction prononcée implique ici de ne pas se résigner face à l'adversité offerte par les murailles et les fers. Rappelons que l'emprisonnement n'est pas plus une « peine de justice » (en tant que telle) sous l'Ancien Régime en Europe occidentale qu'elle ne l'était chez les

contemporains de Socrate : il ne s'agit toujours et encore que d'une simple mesure conservatrice succédant à une prise de corps, arbitrairement décidée et susceptible d'être indéfiniment prolongée.

- 2 Aux yeux du prisonnier aux dispositions « nouvelles » que nous voulons mettre en avant, il s'agit de toujours rechercher avec persévérance une voie de sortie. L'avènement d'un tel paradigme nous paraît entériner la valorisation de qualités de caractère actif, agissant et entreprenant de la nature humaine (par opposition à la paresse, au découragement, à la déficience d'ingéniosité ou à la carence d'habileté, plus que jamais tous frappés d'un indice de valeur négatif). Ces qualités représentent donc des *capacités* et requièrent des compétences : parmi celles-ci, l'endurance inlassable et la dépense d'une énergie inépuisable visant à l'efficacité pratique. Chez le prisonnier enclin à s'évader sont admirés des efforts aussi gigantesques que (nécessairement) méticuleux et secrets. Son ingéniosité paraît même être d'autant mieux stimulée par les paramètres bruts de l'incarcération que la détention est stricte et la surveillance sévère. Il n'y a jamais nul découragement face à l'obstacle (ni nulle résignation chrétienne) chez celui dont l'état d'esprit consiste à ne compter que sur soi-même et sur son travail concret pour améliorer son sort et rechercher des issues.
- 3 L'attitude du prisonnier concentré sur la quête de la liberté se distingue non seulement de l'équilibre (de l'ataraxie ou indifférence « philosophique ») atteint par le sage, mais aussi de la démarche compensatoire de l'auteur mettant à contribution le loisir forcé pour user de sa plume et coucher par écrit des *idées* destinées à essaimer plus tard dans les esprits et à transformer ceux-ci. Évoquons par contraste la scène légendaire de Louis-Isaac Lemaître de Sacy se comportant en janséniste exemplaire en traduisant la Bible à la Bastille (1666-1668), ou celles de Voltaire ou de Diderot se comportant en « philosophes » exemplaires ; le premier rédigeant sa tragédie *Œdipe* et des chants de *La Henriade* à la Bastille (1717 et 1726), le second travaillant à des traductions de Platon au château de Vincennes (1749).
- 4 Si l'écriture séditeuse pouvait se nourrir des conditions de persécution et trouver en la geôle un berceau paradoxalement fécond, nous considérons à présent une alternative : la prison offre l'occasion de réaliser une performance « infra-verbale » et la signification contestataire de celle-ci s'impose d'elle-même. Le lieu confiné devient favorable à la gestation d'un *plan*. Le moment d'écrire s'en trouve ajourné : à plus tard est réservée la mise en récit (toujours rétrospective) d'une « matière à conter » qui sera devenue, précisément, l'évasion. Le sens pratique requis par la préparation et la réussite d'une évasion implique une réhabilitation d'un savoir-faire et de qualités manuelles, de la juste mesure et du bon calcul des risques à prendre, des plans donnant lieu à des traductions immédiatement concrètes, de l'habileté dans l'exécution et du sang-froid dans la « performance » finale. On le comprend bien, la réévaluation positive de ces qualités et de ces savoirs n'allait pas de soi : le privilège dont ont toujours joui les arts spéculatifs dans la tradition occidentale a longtemps impliqué un mépris certain pour les métiers « utiles » jugés inférieurs. Il est frappant et sans doute révélateur que la méticulosité des descriptions et des explications consacrées au détail des opérations et des manœuvres requises par la préparation et par la réussite d'une évasion coïncide en ce siècle avec le souci de précision et d'exactitude tout à fait semblable (et militant précisément dans le sens d'une telle réhabilitation) qui se laisse observer dans les dictionnaires et les entreprises encyclopédiques contemporains (voir les planches gravées de l'*Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert, sous-titrée *Dictionnaire raisonné des arts, des sciences et des métiers*).

- 5 Nous évoquons trois personnages (Bucquoy, Trenck, Latude) strictement tributaires de récits biographiques représentatifs du XVIII^e siècle, ayant remporté un grand succès d'audience significatif auprès du lectorat français. Sans ces ouvrages et la mise en forme définie qu'ils impliquent, l'histoire privée de ces trois « héros » modestes ne serait demeurée que virtuellement publique.
- 6 On constate le même phénomène en Angleterre à propos de la figure du voleur « gentleman » John Sheppard (1702-1724) qui jouit d'une notoriété immense le jour où il est pendu à Tyburn, le 16 novembre 1724, à l'âge de 21 ans, en présence d'une foule de 200 000 personnes. La popularité et la renommée de ce « fils de charpentier » tiennent à ses cinq évasions toutes plus géniales et invraisemblables les unes que les autres de geôles londoniennes, dont les trois dernières de Newgate, la prison principale. Il s'agit de performances ahurissantes, et ce d'autant plus qu'elles sont réalisées en l'espace d'une seule et même année en dépit de toutes les précautions prises par les autorités policières compétentes. Un ouvrage posthume se présentant comme son autobiographie authentique (« écrite par lui-même ») connaît une diffusion extraordinaire, d'autant plus qu'il est vendu très bon marché. Ce best-seller, *A Narrative of all the Robberies, Escapes, &c. of John Sheppard* édité par John Applebee à Londres en 1724, est en réalité dû au talent identificatoire de Daniel Defoe, déjà auteur de la *Vie et aventures étranges et surprenantes de Robinson Crusoé* (1719)³. Même si leur rapport respectif à l'espace paraît devoir opposer diamétralement ces deux personnages à qui Defoe offre leur « voix » littéraire, il paraît pertinent de souligner le lien étroit unissant entre eux le naufragé aventureux coupé de la civilisation et le champion urbain de l'évasion. La coïncidence entre les deux démarches identificatoires successives de Daniel Defoe (il s'agit à chaque fois de récit à la forme personnelle) est en effet éloquente. Robinson Crusoé se comportant en « homme naturel » dans un environnement insulaire de pure nature, où il n'a aucun compte à rendre à nul congénère, paraît se situer à l'horizon (radieux et onirique) de la représentation de son envers, le persécuté John Sheppard, prodige londonien de l'évasion, mais toujours repris, réduit, enfermé et enchaîné. Les détails méticuleux des actes de Robinson obligé de progresser dans la maîtrise de la nature semblent recevoir en exact pendant la relation circonstanciée des manœuvres délicates requises par les plans d'évasion étonnamment variés du « prestidigitateur » John. Ce qui surprend dans un cas comme dans l'autre est le singulier profit tiré d'un outil minuscule a priori insignifiant (une seule aiguille pour telle évasion, un modeste rasoir pour telle autre). Les agissements répressifs, grossiers de « congénères civilisés » semblent pour leur part représentatifs du pouvoir oppressif que recouvre l'« ordre social » qu'ils représentent et qui est inconnu dans la pure nature. Bien que se débattant durant sa courte vie en plein cauchemar, le pétillant, incontrôlable et inventif John Sheppard de Defoe, résistant impénitent contre l'incarcération, se révèle un personnage dangereusement transgressif, accaparé sans cesse par les efforts d'évasion scandaleusement couronnés de succès qui manifestent un refus des contraintes et des aliénations. La renommée du personnage imposé par Defoe devait donner lieu durant les années suivantes à d'autres publications à Londres, à des représentations au théâtre de foire (*The Prison-Breaker or The Adventures of John Sheppard*, Londres, 1725 ; etc.), à des transpositions (John Gay dans *L'Opéra des gueux*) ainsi qu'à une abondante iconographie.
- 7 À l'opposé du John Sheppard londonien, l'abbé de Bucquoy, le baron de Trenck et l'ingénieur Latude ont connu une très grande notoriété à Paris. Ces trois évadés que nous présentons ont ceci en commun avec leur homologue londonien d'avoir réussi eux aussi,

non pas une seule, mais plusieurs évasions ou tentatives d'évasion extraordinaires successives qui constituent le principal centre d'intérêt de chacun des différents récits biographiques respectifs. Ce trait les distingue par exemple d'un Casanova, homme d'un seul exploit (sa fuite de la prison de Venise que l'on appelle « Les Plombs » en 1756 et par suite du récit mondain de quatre heures qui éblouira les salons et les cours de l'Europe entière durant trente années). De leur côté, l'obstination dans le refus de l'immobilisation, l'extrême endurance témoignée durant une vie carcérale particulièrement longue et le caractère répétitif des tentatives ou des exploits d'évasion se révèlent les dénominateurs communs de notre corpus de prisonniers évadés.

- 8 S'agissant de relater des exploits d'évasion en empruntant à telle ou telle forme disponible, il est remarquable que le recours au genre des mémoires prédomine. Nous avons déjà observé à l'étranger combien la notoriété de Jack Sheppard était étroitement associée au succès éditorial d'une pseudo-autobiographie de qualité. En France l'essor de ce genre favorable aux sujets historiques réels et circonscrits offre un reflet représentatif de la période de la fin du règne de Louis XIV⁴. Il correspond en premier lieu à la publication tardive, au cours du premier quart du XVIII^e siècle, de nombreux mémoires déjà rédigés durant le Grand Siècle. Parmi les origines et les causes du succès de telles entreprises littéraires relevant d'un genre nouveau, il faut citer le déclin de l'autobiographie mystique et l'intérêt symétriquement croissant que rencontre la question des conséquences de la défaite idéologique et politique de la Fronde (repli de l'épée sur la plume, susceptible de proposer une restitution et une explication réhabilitatrice des événements), ainsi que de celle, confessionnelle, des jansénistes ou des protestants persécutés et désireux d'apporter des témoignages sur leur expérience. Le mémorialiste est souvent quelqu'un de marginalisé à qui il revient de témoigner de persécutions. Accidentellement son entreprise rencontre la demande du public réclamant plus de véracité et curieux devant les méandres singuliers et cachés de l'histoire. Les rédacteurs octroient à leurs confessions (entreprise à l'origine circonscrite, le plus souvent, à la sphère familiale ou du moins à la circulation privée) le droit nouveau d'être diffusées auprès d'un lectorat élargi. D'où, souvent, un caractère sensible de confiance, d'« histoire secrète » indiscretement révélée. Quoi qu'il en soit, le musellement souhaité par Richelieu (qu'advienne une seule historiographie d'État unifiée, autorisée et pensionnée, dogmatique dans l'approbation et la louange de l'absolutisme), a échoué : on assiste à une efflorescence de récits *singuliers* et à un éparpillement de biographies individuelles auxquelles le statut de clandestinité rajoute un piment certain.
- 9 Beaucoup de mémoires se caractérisent par le ton désabusé par lequel le personnage s'exprimant en son nom propre témoigne d'une expérience privée dure et injuste (en particulier de la façon dont lui-même ou les proches de sa famille ont subi des avanies), et d'une vision sombre de l'histoire récente et des événements de la politique française. Alors qu'est revendiqué un droit au repli sur une portion d'histoire partielle et restreinte, le recours à un certain ton désabusé rompt avec les exigences propres à la galanterie et aux bienséances du badinage mondain habituel. Les actions relatées comptent d'ailleurs moins que la couleur psychologique prédominante générale. Or l'évasion rompt avec ce régime volontairement atone de la restitution des actions. Elle instaure un registre d'aventures qui peut se combiner harmonieusement avec la restitution d'états d'âme par ailleurs amers et revendicatifs. Contemporain du témoignage (pseudo) autobiographique offert à la forme personnelle, une certaine forme de « journalisme » naissant, plus discret sur l'introspection, relate lui aussi les exploits séditieux et les persécutions de

personnages d'« héroïsme » modeste et trouve, pour sa part, à s'alimenter dans le récit d'aventures de période récente.

L'abbé de Bucquoy (1706 et 1709)

- 10 L'abbé-comte Jean-Albert d'Archambaud de Bucquoy (1650?-1740) représente une figure de noble d'abord tombé en disgrâce, proscrit et réprouvé suite à l'intolérance du régime absolutiste louis-quatorzien. Ce personnage est rehaussé de façon étonnante et spectaculaire grâce à un récit relatant ses exploits. Ce rehaussement compensatoire se joue sur un tout autre plan que le retour en grâce politique : il n'est redevable qu'à la seule *action* d'exploits héroïques personnels. Est-ce le fait qu'il s'agisse à l'origine d'un « homme de condition » ou de l'éloignement temporel qui le sépare de 1789 ? Toujours est-il que la Révolution ne réservera pas de place distinguée à cette (auto-proclamée) victime héroïque du despotisme.
- 11 On ne sait que très peu de choses sur les origines du comte de Bucquoy. Les six lettres élogieuses (datées de 1711) que M^{me} Anne-Marguerite Petit, dite Du Noyer (1663-1719), une romancière, chroniqueuse et aventurière en exil de notoriété certaine de la diaspora huguenote en Hollande, consacre à ses aventures dans un « roman épistolaire gazetier » à succès (*Lettres historiques et galantes*), nous résumant son parcours agité et turbulent. L'enjeu de ces lettres fictives échangées entre deux femmes consiste à s'attarder sur les événements d'emprisonnements et à saluer les deux évasions du For l'Évêque et de la Bastille remontant à un passé récent.
- 12 Bucquoy n'est pas un libertin militant pour des idées athées mais plutôt un exalté qui ne sait pas où dépenser de puissants élans désordonnés qui l'énervent. Sa biographe montre à son propos un grand éclectisme et de grandes velléités d'engagement militaire (à ses débuts) puis religieux (il lui arrive de s'identifier à saint Paul) et ses excès mystiques sont inquiétants : il entre dans plusieurs ordres monastiques mais les quitte assez rapidement car la règle n'est nulle part assez dure, même à La Trappe, pour lui convenir. Après avoir été brièvement instituteur à Rouen puis fondateur d'ordre à Paris il est arrêté en 1706 à la suite d'une conversation imprudemment tenue dans une auberge de La Fère près de Soissons. Il péroré publiquement et adresse à haute voix des louanges à l'activité et à l'engagement bénéfique des faux-sauniers. Frondant au départ les monopoles de commerce réservés et durement taxés, il critique le régime despotique et forme un plan de nouveau gouvernement pour la France. Les circonstances de son arrestation retiendront l'attention de Gérard de Nerval lorsqu'il décidera de voir en l'arrestation de Bucquoy à La Fère la persécution de l'un des précurseurs du socialisme⁵. Non sans difficulté (il manque de s'évader) la maréchaussée ramène bientôt Bucquoy à Paris et il est enfermé au For l'Évêque, prison d'État, le 23 septembre 1706 (il a environ 56 ans). Il s'en évade le lendemain. Déjà, c'est là un exploit tout à fait considérable et exceptionnellement rare.
- 13 Repris à La Fère, ce personnage (qui offre seulement la riche *potentialité* d'être surinvesti par d'autres d'un rôle d'idéologue réformateur) est ramené à Paris et incarcéré à la Bastille le 23 mai 1707. Le séjour en prison y est un peu plus long. Le 4 mai 1709, il réussit l'incroyable exploit de s'évader de la principale prison d'État du royaume réputée parfaitement étanche. On dira que la Bastille à cette occasion « perdit sa virginité » : signe éloquent de la gravité de la blessure d'orgueil ressentie par le pouvoir royal bafoué⁶. Bucquoy inaugure un type de héros certes aristocratique mais intellectuellement

« moyen » et dont les actes reçoivent une portée politique par eux-mêmes. Contrairement à ce qui se passe dans les autres textes de notre corpus, le lecteur n'a encore ici qu'une participation des plus rudimentaires aux états d'âme, au climat psychologique du captif. M^{me} Du Noyer ne mobilise qu'une grille caractérologique simple : Bucquoy est *colérique* et *énergique*⁷. Les actions énumérées sont observées comme de l'extérieur : l'instance narratrice se caractérise par sa non-participation à l'expérience de l'emprisonnement. Ce parti pris « phénoménologique » d'une description d'évasion représente une rupture vis-à-vis de toute une tradition restituant les méandres d'une expérience introspective, prioritairement centrée sur la vie intérieure.

- 14 Retiré à Hanovre (en Basse Saxe ; mais également aux Pays-Bas et en Angleterre), Bucquoy y est incapable d'orchestrer sa propre publicité et de tirer de réels bénéfices de renommée de son fameux exploit : il doit laisser ce soin à d'autres (Trenck, Latude et Casanova seront autrement habiles, mieux servis et meilleurs opportunistes). Sans la mention faite par Constantin de Renneville dans ses mémoires-fleuves de prisonnier embastillé (publiés à partir de 1715)⁸ et surtout sans la mise en récit circonstanciée de M^{me} Du Noyer, il n'y aurait eu qu'un acte sans signification surajoutée, qui serait demeuré orphelin de publicité (*a fortiori* Nerval n'aurait pas donné son interprétation influente). Toujours est-il que cette seconde évasion parisienne de Bucquoy du 4 mai 1709, d'une prison d'État, est un épisode considérable. Reconsidéré avec le recul qui est le nôtre, il ne manque pas non plus de représenter un important jalon « objectif » dans la perspective du mythe d'une « bastille noire » destiné à connaître son apothéose, lors de la publicité orchestrée à la suite de l'arasement définitif de l'édifice par la population le 14 juillet 1789.
- 15 Une grande distance sépare le portrait du protagoniste que le texte dessine et les traits caractérisant l'auteur, M^{me} Du Noyer, sa contemporaine, d'origine nîmoise et qui appartient au refuge huguenot aux Pays-Bas. Cette femme de lettres, qui connut elle-même l'arrestation (à Dieppe, à l'occasion de sa seconde fuite hors de France) et qui a laissé des *Mémoires* riches en récits d'aventures, est aussi la première femme journaliste de son temps : elle s'occupe de plusieurs périodiques (notamment *La Quintessence des nouvelles*).
- 16 Ses *Lettres historiques et galantes* se situent à la croisée d'un récit historique distrayant et du journalisme militant émergent⁹. Cette correspondance fictive de sept tomes en son édition originale (correspondant à cent onze lettres échangées entre deux dames anonymes) se rapproche des « mercures ». Elle rapporte des événements advenus entre la fin du XVII^e siècle et 1717. Il s'agit d'une rhapsodie d'épisodes nourrissant pour la plupart la polémique anti-Louis XIV : l'ensemble vise, à partir d'un point de vue décentré (tantôt La Haye tantôt la province française), à asseoir le bien-fondé de critiques acerbes du gouvernement et de la société française de la fin du règne du persécuteur des protestants.
- 17 Retenons à titre anecdotique qu'un Voltaire, aristocrate dans le point de vue qu'il exprime sur les belles-lettres au seuil de son départ pour Berlin et Potsdam (il est, en 1749, Historiographe du roi et Académicien), réproouve sévèrement la confiance imprudemment accordée par M^{me} Du Noyer à la rumeur populaire et traite de supercherie la soi-disant « voix de la vérité » revendiquée par l'épistolière librement établie à La Haye par opposition à la France désinformée et muselée :

Une très honorable dame, réfugiée à La Haye, composa, au commencement de ce siècle, six gros volumes d'une dame de qualité de province et d'une dame de qualité de Paris, qui se mandaient familièrement les nouvelles du temps. Or, dans ces

nouvelles du temps, je puis vous assurer qu'il n'y en a pas une de véritable. [...] Cette dame avait ramassé les sottises du peuple, et, dans les pays étrangers, elles passaient pour l'histoire de la cour¹⁰.

- 18 M^{me} Du Noyer raconte les aventures de sa propre famille dans le cinquième volume des *Lettres historiques et galantes*. Héritière et victime des effets dévastateurs de la Révocation de l'Édit de Nantes (18 octobre 1685), elle n'est pas exilée à La Haye pour les mêmes raisons que son protagoniste Bucquoy – par ailleurs un exilé lui aussi – dont le sort (très différent de celui des protestants) retint son attention en 1709.
- 19 Les témoignages de captivité authentiques et poignants appartiennent de façon privilégiée, depuis le XVI^e siècle, à la « martyrologie » de la religion réformée et M^{me} Du Noyer a elle-même dénoncé le sort réservé par le roi à ses galériens dans ses *Lettres historiques et galantes*. Cette hagiographie s'est abondamment renouvelée au seuil du XVIII^e siècle¹¹ : pensons au sort d'une Marie Durand bientôt enfermée durant 38 ans, de 1730 à 1768, dans la tour de Constance à Aigues-Mortes (Gard) pour avoir refusé d'abjurer sa foi et qui symbolise l'acceptation de la persécution et la conservation intangible de la fidélité intérieure à la religion réformée.
- 20 C'est dans un registre qui se distingue de façon remarquable par rapport à cette tradition que l'épistolière fictive de M^{me} Du Noyer (une projection d'elle-même) consacre un récit, riche et complexe, à héroïser le parcours et la performance d'évasion d'un autre hétérodoxe religieux, qui est surtout un militant anti-absolutiste.
- 21 Compris dans un tel ouvrage le récit sous sa forme initiale ne présente donc pas le caractère autonome qui aurait pu valoir à Bucquoy quelque vedettariat que ce soit ; il a au contraire vocation de faire partie d'un ensemble et s'insère momentanément, parmi d'autres sujets, dans la conversation mondaine de deux honnêtes femmes (l'échange incessant des « lettres de deux femmes dont l'une est à La Haye et l'autre à Paris »). Un certain écart existe entre la nature (devinée) du protagoniste et le ton offert au niveau du cadre narratif.
- 22 Or en 1719 Bucquoy réfugié à Hanovre (ou un proche soucieux de conserver l'anonymat) ré-exploite le texte de M^{me} Du Noyer, le recycle, se le réapproprie et lui confère à la fois un statut d'indépendance et un dessein militant nouveaux : les six lettres concernant sa vie, ses séjours en prison et ses évasions, sont republiées séparément et à peine complétées par quelques autres textes de Bucquoy sans rapport avec l'expérience carcérale. Le nouvel opuscule de deux cent quinze pages est intitulé *Événement des plus rares, ou l'Histoire du Sieur Abbé Comte de Bucquoy, singulièrement son évasion du Fort-l'Évêque [sic] et de la Bastille* et paraît à une adresse fictive (chez Jean de la Franchise, rue de la Réforme, à l'Espérance, Bonnefoy, 1719). Les notices des dictionnaires répéteront bientôt abusivement, en se recopiant les unes les autres, que Bucquoy a rédigé une *Histoire de mon évasion*. L'ouvrage, qui devient un pamphlet anti-Bastille, est aussi recentré sur le personnage central : il est complété par sept textes de fatrasie religieuse insipide de Bucquoy. On observe un premier hiatus entre sa grossière misogynie et les luttes éminentes menées par sa biographe éclairée. On observe un second hiatus entre le soin presque pédantesque de la forme de M^{me} Du Noyer et l'intention séditionnaire « brute » que Bucquoy (et/ou son acolyte) donne(nt) à cet ouvrage : rien n'a été retranché ni retouché, et même des scrupules sur le style, le goût ou la galanterie, pourtant quelque peu étranges à cette place, sont conservés.

- 23 Surtout l'éditeur ajoute en frontispice la décisive gravure sur cuivre anonyme « L'Enfer des vivants, ou la Bastille » qui représente la noire forteresse comme un chaudron infernal servi et tourmenté par des dragons ailés, tandis que l'héroïque abbé de Bucquoy s'évade : la corde suspendue à la muraille grâce à laquelle le fugitif est en train de réaliser l'exploit de sa périlleuse descente nocturne, est clairement reconnaissable. Par rapport à la satire des *Lettres historiques et galantes*, l'ouvrage renforce indéniablement le caractère de dénonciation mordante.
- 24 L'exploit incroyable de Bucquoy n'en fait pas pour autant un auteur. Il est en exil aussi médiocre intellectuel qu'il l'avait été en France avant son arrestation lorsqu'il avait agité des idées embrouillées. Nonobstant ce lourd handicap, une héroïsation a pu être esquissée grâce à la plume opportuniste d'une M^{me} Du Noyer qui poursuivait, comme nous l'avons vu, ses propres desseins journalistiques et militants ; mais cette renommée n'a pas fait de Bucquoy pour autant un mythe littéraire. La thématique proposée apparaissait-elle de façon trop précoce ?
- 25 Remarquons, pour offrir un élément de comparaison, que ce n'est qu'en 1728 que sont découverts les *Mémoires* du sculpteur florentin Benvenuto Cellini dans son expression originelle, comportant un remarquable récit d'évasion. Or, c'est là aussi avec un retard certain que l'on attendra l'enthousiasme de Wolfgang Goethe s'engouant soudain *au début du siècle suivant* (80 ans après sa parution) pour cette autobiographie d'artiste turbulent qu'il traduit aussitôt d'un seul souffle (1807)¹².
- 26 Les deux évasions de Bucquoy connaîtront aussi deux retours de fortune, suscitant par deux fois un regain d'intérêt. En premier lieu deux rééditions simplifiées de 1787 et 1788 ont lieu de façon significative à l'occasion des grands succès simultanément remportés ces mêmes années auprès du public par trois best-sellers faisant sensation : la *Vie de Trenck*, les *Mémoires* de Latude et l'*Histoire de ma fuite* de Casanova.
- 27 En second lieu, Nerval impose en 1850 un nouvel intérêt : d'une part, on l'a vu, lorsqu'il recherche des origines aux agitateurs socialistes « illuminés » ; d'autre part parce qu'il se plaît ailleurs à établir, dans le cadre d'une fiction à vocation « méta-narrative » et « auto-réflexive » (en plein contexte de regain de censure intellectuelle), une situation de quête du livre où le mystérieux pamphlet anti-Bastille clandestin *Événement des plus rares, ou l'Histoire du Sieur Abbé Comte de Bucquoy* de 1719 revêt de façon exemplaire le statut d'ouvrage le plus rare et le plus convoité qui soit : le narrateur d'*Angélique* (l'une des *Filles du Feu* de 1853) ne cesse de rencontrer des difficultés en poursuivant sa trace. En conséquence de quoi Paul Lacroix, le « bibliophile Jacob », donne enfin une nouvelle édition du texte en 1866¹³.

Le baron de Trenck (1746, 1755 etc.)

- 28 Le baron Frédéric de Trenck (1726-1794) est un aristocrate de noblesse plus élevée que le comte de Bucquoy. Originaire de Koenigsberg, il est militaire comme Bucquoy à ses débuts ; issu d'une famille d'officiers il occupe lui-même rapidement ce rang dans l'armée prussienne de Frédéric II. Repéré pour son physique avenant d'athlète, il devient l'un des pandores les plus fidèles et les plus proches du roi francophile à Potsdam. Mais le roi aurait découvert l'affaire de cœur qui aurait intimement uni Trenck à sa sœur, la princesse Anne-Amélie. Si aucune prononciation de « peine » n'accompagne l'acte arbitraire d'arrestation du monarque irrité, dix ans de prison n'en attendent pas moins

l'ancien officier d'ordonnance brutalement tombé en disgrâce. Il est d'ailleurs plausible que cette colère du roi contre Trenck et Anne-Amélie ait été plus tard parodiée par Voltaire lui-même (ancien pensionné du monarque à Potsdam) dans *Candide* (1759), où l'irascible Baron de « Thunder-ten-Tronckh » proscrit Candide après avoir découvert ses amours avec Cunégonde¹⁴. Trenck est arrêté au début d'octobre 1745 sur ordre du monarque et emprisonné dans la forteresse de Glatz (aujourd'hui Klodzko en Pologne). Après plusieurs tentatives remarquables, il parvient à s'évader le 24 juin 1746.

- 29 Après un séjour à Moscou, l'éphémère reprise de la carrière militaire à l'étranger, l'acceptation d'un poste en Hongrie et l'abjuration du luthérianisme, Trenck rentre imprudemment en Prusse (1753) où il est arrêté en mars 1754 à Dantzig. Il est ramené à Berlin. Il n'y est pas plus « jugé » que neuf ans plus tôt. Il est renvoyé en captivité et demeurera incarcéré durant neuf ans et demi supplémentaires, de 1754 à 1763 (de l'âge de 28 à 37 ans). Il est d'abord enfermé dans la citadelle de Magdebourg, en Saxe-Anhalt sur le bord de l'Elbe. Alors qu'il est sur le point de s'en évader (exploit superlatif du creusement d'un tunnel, au terme d'efforts de patience immenses), il est pour son malheur transféré au proche « Fort de l'Étoile » (*Fort Berge*) le 27 mai 1755.
- 30 Ce nouveau séjour s'avère synonyme d'une condition carcérale d'extrême sévérité. L'iconographie du prisonnier étroitement enserré au fond d'un cachot de forteresse militaire, réalisée trente-deux ans plus tard par le baron de Bock (1787) et bientôt partout diffusée, participera pour une bonne part à constituer la légende du baron de Trenck ; elle pourra apparaître de façon plus générale (au début de la Révolution de 1789) comme emblématique non plus d'un seul individu mais de toute victime du pouvoir arbitraire du despote Frédéric et par extension de toute monarchie de l'Ancien Régime. Trenck est cruellement traité, affamé et lourdement ferré (port d'un collier autour du cou et de menottes aux poignets et aux chevilles). Il lui est imposé de cohabiter avec sa propre tombe dont la pierre d'épithaphe est déjà gravée à son nom. Des efforts incommensurables sont consentis en vue d'une évasion. Même si ceux-ci n'aboutissent finalement qu'à un nouvel échec, Trenck, par la préparation inimaginable d'un nouveau tunnel de folle ingéniosité, témoigne de ses qualités exceptionnelles de ténacité et d'endurance. La réussite invraisemblable d'un tunnel dans ce cachot suprêmement étanche impose Trenck comme un homme que son agilité et son ingéniosité à imaginer des voies d'évasion apparentent à un « Houdini ». Il est libéré le 24 décembre 1763 suite à l'intervention de Marie-Thérèse d'Autriche mais il est définitivement banni des États sous juridiction prussienne.
- 31 Il se réfugie à Paris et montre l'exemple d'une implantation remarquablement bien réussie en France. Son ouvrage est publié en langue française chez des éditeurs messins en 1787 : *La Vie de Frédéric, Baron de Trenck, écrite par lui-même*¹⁵. D'office, l'édition originale française est d'ores et déjà ornée de l'inséparable gravure en frontispice représentant le baron « chargé de soixante-huit livres de chaînes pendant sa détention à Magdebourg qui a duré dix ans ». Une légende explique les instruments de tourments présents dans le cachot de façon détaillée : l'image comporte des chiffres sur chaque objet.
- 32 Les aventures prussienne et européenne, récits d'évasion, longues et méticuleuses descriptions d'emprisonnement et de tentatives d'évasion, connaissent un immense succès. Elles paraissent un an seulement avant l'ouvrage du Vénitien Casanova qui connaît lui aussi le succès éditorial¹⁶ : sur ordre des Inquisiteurs de Venise, Casanova avait été arrêté le 26 juillet 1755 et enfermé dans la prison des « Plombs » de cette ville. Ignorant le motif (il était accusé de libertinage, d'athéisme et de magie) et la durée de sa

peine, il y avait séjourné quinze mois, ressentant dans son cachot les effets du Tremblement de terre de Lisbonne. Il s'était évadé le 1^{er} novembre 1756. Cet exploit qui l'avait rendu célèbre avait été maintes fois conté de vive voix durant trois décennies par l'ancien captif lui-même, devant des audiences prestigieuses dans l'Europe entière. Il donne enfin lieu à une publication en 1788. Le récit constitue à son tour un plaidoyer contre l'arbitraire et le despotisme : Casanova recrée aussi bien que Trenck les différents climats psychologiques traversés durant sa détention et décrit ses efforts opiniâtres et ingénieux pour recouvrer la liberté, au péril de sa vie.

- 33 Casanova, d'un an le cadet de Trenck, offre donc une année après celui-ci au lectorat français un second ouvrage d'emprisonnement et d'évasion qui présente de nombreuses analogies avec la *Vie de Trenck*, et notamment, outre le commun recours à la voix personnelle, le même recul d'une trentaine d'années pris par chaque rédacteur, libre et « mûri », vis-à-vis de l'épreuve carcérale traversée dans sa jeunesse. Les deux ouvrages témoignent communément du caractère cosmopolite des « aventuriers » au siècle des Lumières (l'Autriche, la Hongrie, la Russie, la Suède et finalement la France s'ajoutent à la Prusse dans le cas de la *Vie de Trenck*). Ils témoignent aussi de la faveur du français comme langue privilégiée des belles lettres en Europe. Surtout, le royaume de Louis XVI, nation par ailleurs violemment dénoncée elle-même comme despotique dans des publications françaises paraissant tantôt clandestinement en France tantôt hors de France, se révèle être un espace d'accueil extrêmement favorable pour des textes de témoignages polémiques, de dénonciation et de doléance, concernant la nature « despotique » d'autres États, tels le royaume de Prusse ou la République de Venise soumise à l'Inquisition.
- 34 Dans le cas de la *Vie de Trenck*, le succès était promis en France à un ouvrage témoignant contre les graves dérives autoritaires de Frédéric II. Cela étant, il serait erroné de sous-estimer l'adhésion « philosophique » et « humaniste » et la solidarité supra-nationale rencontrées dans de tels témoignages et dénonciations. Celles-ci transcendent, sur le plan de la réflexion morale, philosophique et politique qu'elles nourrissent, le caractère local contingent de l'exemple donné. L'écho immense rencontré quelques années plus tard auprès de l'intelligentsia allemande par l'affaire de l'emprisonnement du musicien Christian Friedrich Daniel Schubart, et sa véritable « politisation », devaient confirmer cette réalité.
- 35 Les différentes versions des Mémoires du baron de Trenck publiées en traduction française et égrenées entre 1787 et 1789 (l'état du texte se bonifiant au fur et à mesure, et la part réservée aux illustrations croissant régulièrement)¹⁷, rencontrèrent de façon durable un grand succès éditorial non seulement en France mais à travers l'Europe éclairée entière (l'Angleterre, l'Irlande et les villes américaines anglophones lui réservent également un accueil exceptionnel). Le cas de Trenck représente en tout cas un exemple significatif d'accueil immédiat réservé par le public français au « ferment d'ailleurs » venu féconder sa réflexion. Le succès de l'ouvrage se conjugue à l'intégration réussie à Paris par l'homme, l'auteur-protagoniste lui-même, dans une France décidément hostile à Frédéric II. Trenck demeure une personnalité très en faveur à Paris jusqu'au moment de la Terreur où la peur extrême de découvrir en chaque étranger un espion rend impossible toute distinction sereine entre amis et ennemis. Engagé dans la Révolution, il est finalement emporté dans sa tourmente. Il est soudain soupçonné d'espionnage par Robespierre : il est enfermé en 1794 (il a 68 ans) à la prison parisienne de Saint-Lazare en compagnie des poètes Jean-Antoine Roucher et André-Marie Chénier puis transféré à la Conciergerie (23 juillet) où il passe avec eux ses dernières nuits¹⁸. Il est en effet emmené

vers l'échafaud dans la même charrette que Chénier et Roucher et guillotiné le 25 juillet (7 thermidor, an II), deux jours avant la chute de Robespierre (9 thermidor).

- 36 Dans cette *Vie de Trenck* le récit biographique ne concerne pas exclusivement des séjours en prison : on retrouve une variété et une richesse d'événements (sur le mode militaire) que l'on pouvait déjà trouver dans la *Vie de Benvenuto Cellini* (registre de l'artisanat et de l'art)¹⁹ et que l'on devait bientôt retrouver dans l'*Histoire de ma vie* de Casanova. L'expérience carcérale est certes centrale ; elle s'intègre pourtant dans le parcours entier d'une vie riche et passionnante, diversement mouvementée, restituée depuis l'enfance. L'épreuve de la captivité et les entreprises d'évasion se caractérisent par la description circonstanciée de l'extrême cruauté dont le protagoniste fut la victime. Quittant la sobriété et l'austérité descriptive du récit de M^{me} Du Noyer, le lectorat français retrouve une profusion généreuse de thèmes et de doléances déjà présents dans *L'Inquisition française* anti-Bastille de Constantin de Renneville (1715-1724). Mais l'introspection reste cette fois de haute tenue et se tient à l'écart de toute fantaisie, de tout excès langagier et de toute complaisance pathétique. Le détail descriptif est toujours convaincant car exact et mieux soigné. Même si, au contraire de Renneville, c'est ici la solitude qui domine l'expérience carcérale, une analogie dans l'épanchement descriptif n'en reste pas moins à observer en ce qui concerne les grands tourments endurés : faim, privation de sommeil, effet des chaînes, présence de la souris consolatrice... Le protagoniste apparaît comme sauvé par l'énergie, la force et la volonté extraordinaires qui l'animent. Ses exploits d'évasion sont précisément décrits, décomposés et patiemment expliqués ; ils apparaissent comme autant de performances de prestidigitateur soigneusement analysées (comme celles de John Sheppard à Londres, quarante ans avant lui). L'aspect de défi superlatif victorieusement relevé, par lequel Trenck surpasse n'importe lequel de ses congénères et mérite l'admiration de tous, rapproche l'évasion d'un « challenge » permanent et requiert un état d'esprit quasi de « sportif de compétition ». Les séquences carcérales de la *Vie de Trenck* revêtent véritablement un aspect nouveau de « mémoires d'un athlète », d'un prestidigitateur à l'habileté inouïe. Une posture d'arrogance nobiliaire assumée de bout en bout distingue cependant Trenck de ses équivalents français rebelles et séditieux Bucquoy et Latude. Le haut grade et le privilège aristocratique ne sont jamais perdus de vue et un orgueil lié à la conscience du rang ne cesse de poindre.
- 37 Nulle surprise donc si la fortune de Trenck connaîtra un étonnant regain d'intérêt sous la Restauration²⁰. Mais l'officier prussien exilé à Paris trouvera encore une autre consécration dans la troisième partie du long roman historique *Consuelo* de George Sand (1868), consacré à la période de la Révolution (toutefois seules ces années parisiennes et la participation aux troubles révolutionnaires sont mis en valeur).

L'ingénieur Latude (1750 - 1756)

- 38 Parmi tous les personnages que nous considérons, l'ingénieur Henri Masers de Latude (tout, titre et nom, est usurpé dans l'identité revendiquée par ce roturier sans grade et pourtant passée comme telle à la postérité) est celui qui subit la plus longue détention. En dépit de ses nombreuses évasions, il connut l'emprisonnement durant trente-cinq années (le titre des premières publications sensationnelles qui le concernent annonce à tort 39 ans), de 1749 à 1784, soit entre l'âge de 24 ans et 59 ans.

- 39 Petit escroc roturier issu de province, Jean Danry, se plaît à s'imaginer bâtard et issu d'un lignage prestigieux. Ce personnage d'aventurier embastillé est comme Bucquoy destiné à une vie étonnamment longue (1725-1805). À l'heure de sa naissance, Bucquoy est en passe d'être oublié et court sur ses 75 ans. Latude lui-même survivra bien au-delà de la Révolution qui lui apportera un statut héroïque inespéré. Lorsqu'il quitte son Languedoc natal, après avoir reçu une formation militaire, et monte à Paris, il a 24 ans. Avidé de trouver un moyen de se distinguer pour « arriver » rapidement (plutôt que se concentrer sur des études de mathématiques), il envoie un faux colis piégé à M^{me} de Pompadour (28 avril 1749) et espère naïvement obtenir les faveurs de la Cour en dénonçant ce projet d'attentat. Arrêté le 1^{er} mai, il est enfermé au donjon de Vincennes. Denis Diderot devait bientôt l'y rejoindre pour des motifs autrement subversifs : suite à la publication de la très peu catholique *Lettre sur les aveugles*, le fils du coutelier de Langres est enfermé au régime sévère du donjon du 24 juillet au 21 août 1749 ; son régime sera ensuite adouci. Jusqu'à sa libération du château le 3 novembre, Diderot, acteur militant des Lumières et patron du projet intellectuel de l'*Encyclopédie*, ne se doute pas qu'il séjourne dans la proximité de cet autre provincial, Jean Danry, à qui ses qualités d'*action* vaudront, quarante ans plus tard, une future aura de « héros précurseur de la Révolution » qui ne lui sera pas accordée à lui-même !
- 40 La première évasion est extraordinaire : Danry parvient à sortir du donjon de Vincennes le 25 juin 1750 (il a 25 ans). Toutefois bien vite, il est à nouveau capturé à Paris par la police et enfermé, cette fois à la Bastille (juillet 1750). Dans cet édifice réputé imprenable, le séjour promet d'être interminable. Dans les très riches années 1755 et 1756, les trois forçats de l'évasion majeurs, s'ignorant superbement les uns les autres parce que disséminés aux quatre coins de l'Europe, sont tous âgés de vingt-huit à trente et un ans. Le petit roturier Danry (né en 1725) réfléchit en France aux moyens de s'extraire de la prestigieuse prison d'État de la Bastille, au moment même où le petit libertin inconnu Casanova (né en 1727) travaille à Venise à sortir des Plombs (1755-1756), et au moment même où le baron de Trenck (né en 1726) réfléchit en Prusse aux moyens imaginables de s'extraire du « Fort de l'Étoile » de Magdebourg.
- 41 La deuxième évasion de Danry est donc encore plus extraordinaire que la première. Il sort de la Bastille en compagnie d'un complice, Allègre, dans la fameuse nuit du 25-26 février 1756 (il a 31 ans) à l'occasion de laquelle on redit une nouvelle fois que la Bastille « perdit son pucelage ». Le fugitif s'enfuit à Amsterdam où rapidement la police du roi de France l'arrête le 1^{er} juin 1756. Il est rapatrié et réintègre la Bastille le 17 juin 1756 (on insiste du côté policier que la forteresse « a recouvré sa virginité »). Le séjour en prison sera cette fois de plus longue durée. Danry apprend le décès survenu le 31 janvier 1761 d'un Vissec de la Tude, dont un parent possède des terres à Masers. Il se persuade que l'énigme de sa paternité est résolue et s'invente un nouveau nom dont l'anagramme est *adulte*. Désormais on ne le connaît plus (le roi y compris) que comme « Masers de Latude ».
- 42 Alors qu'il subit un nouveau transfert au donjon de Vincennes, Latude réussit une nouvelle fois à s'échapper de cette forteresse le 23 novembre 1740, à l'âge de 40 ans. Ses exploits consistent ainsi désormais en trois évasions jugées impossibles – ce qui est proprement extraordinaire. Il est toutefois encore repris et remis à Vincennes. Il est plus tard transféré à la maison de santé de Charenton (27 septembre 1774) ; il s'agit certes d'une mesure dépréciative et d'une régression (on sait que Sade, transféré semblablement de la Bastille à Charenton en juillet 1789, manquera pour cette raison, à trois jours près, d'être un prisonnier présent lors de la prise et de l'arasement de la grande Prison d'État,

le 14 juillet 1789 !). Le 5 juin 1777 l'ordre de sa sortie est signé et « Latude » n'est plus astreint qu'à l'exil dans son Languedoc natal. Il ne s'y soumet pas et il est rapidement repris à 43 lieues de Paris, écroué au Châtelet (16 juillet 1777) et envoyé à Bicêtre, prison de moindre prestige où ne sont détenus que des voleurs communs. Il est définitivement libéré en 1784.

- 43 À beaucoup d'égards la fortune de Latude est à l'opposé de celle de Bucquoy. La renommée de celui-ci était restée malgré tout confinée à un cercle restreint d'exilés et n'a pas crû au fil des décennies : tributaire des seuls témoignages, rapidement jugés archaïques ou douteux, de deux auteurs mémorialistes fugitifs établis hors de France (M^{me} Du Noyer et Constantin de Renneville), Bucquoy n'accède pas au XVIII^e siècle à une notoriété de martyr du despotisme et de héros de l'opposition, que ses exploits d'évasion eussent pu lui valoir. Si Bucquoy eut du moins sa « biographe » providentielle (M^{me} Du Noyer), des circonstances historiques plus favorables encore ont fait que Latude, après avoir bénéficié d'un premier biographe « providentiel » (ou opportuniste), le marquis de Saint-Aulaire, ne s'arrêtât pas là : lui-même put s'allier à un collaborateur intelligent, adroit et sensible aux goûts du public ; celui-ci a su définitivement mettre en valeur les épreuves traversées, dans un texte adroitement présenté à la forme personnelle.
- 44 Latude accéda ainsi de façon assez facile et opportuniste, après sa libération de 1784, au statut de martyr de l'injustice jugée digne d'intérêt aux yeux d'esprits philosophes avides d'actions altruistes. Il s'agissait d'héritiers du Voltaire défenseur des causes perdues et ayant réhabilité la mémoire de victimes des erreurs judiciaires, à l'occasion des « affaires » (Calas, Sirven, chevalier de La Barre et autres) des années 1765, dont le retentissement fut immense²¹. On sait l'impact remarquable qu'une gravure put avoir en cette occasion auprès du public.
- 45 Avec son sens exceptionnellement aiguë de la publicité et de la direction d'opinion, Voltaire avait su encourager la publication de l'estampe de Carmontelle représentant une *scène de prison* désespérée (aux antipodes d'une évasion), « La famille Calas » (Voltaire fit savoir qu'il souscrivait lui-même pour douze estampes et qu'il en conservait une en permanence sur sa table de chevet ; cette gravure pathétique obtint un retentissement considérable, on la retrouve jusque sur des tabatières). La forte influence positive d'une image carcérale pathétique sur l'opinion publique se confirma avec le succès d'une seconde gravure semblable, « Les adieux de Calas à sa famille » de Chodowiecki.
- 46 Les aventures du héros autoproclamé « Masers de Latude » sont dès l'origine racontées à la forme personnelle²². La rédaction a toutefois bénéficié dans la réalité, au fur et à mesure du succès croissant rencontré par l'histoire, d'une assistance avisée et d'une collaboration féconde entre le prisonnier (s'impliquant de plus en plus personnellement dans la supervision des rédactions) et ses biographes ou conseillers²³. L'existence d'une multitude de versions éditoriales différentes est, plus encore que dans le cas de Trenck, un trait caractéristique de la fortune de ce(s) texte(s). Les nombreuses versions successives représentent indéniablement autant d'améliorations heureuses. Latude lui-même parvient (il fait infiniment mieux que Bucquoy) à rattraper sa propre légende et à se réapproprier son propre bien²⁴. Or soudain la Révolution éclate et la Bastille est prise et démolie. De façon opportuniste et décisive, le texte intelligent de l'habile avocat Luc-Vincent Thiery (de neuf ans le cadet de l'ancien captif libéré) qui collabore directement avec Latude, profite effectivement à la « vérité » de ses aventures d'emprisonnement et d'évasion. Tout en étant mieux polie sur le plan rhétorique, l'autobiographie, grâce à la

langue de Thiery, gagne en précision de détail et devient passionnante et admirable. Thiery est un homme cultivé, éclectique, représentatif des esprits brillants s'imposant comme « éclairés » au crépuscule du siècle philosophique : avocat il est membre de sociétés littéraires, « amateur d'arts », historien de l'administration financière et auteur du précieux *Voyageur à Paris*²⁵. Avec lui le récit d'un destin déjouant la fatalité de l'étreinte de la Bastille gagne une stature solennelle de monument de l'idéologie « beccarienne » en France. Le propos apparaît comme un appel sous-jacent (prononcé en creux de la dénonciation), à voir se réaliser des réformes institutionnelles, politiques et surtout juridiques, à l'image de celles qu'un Cesare Beccaria (répandu en France grâce à la traduction de l'abbé Morellet) appelait de ses vœux. L'ouvrage paraît sous le fameux titre *Le Despotisme dévoilé, ou Mémoires de Henri Masers de Latude, détenu pendant trente-cinq ans dans diverses Prisons d'État*²⁶.

- 47 Comme dans le cas des autres protagonistes rencontrés (Sheppard, Bucquoy, Trenck) l'impact de l'ouvrage publié culminant par un exploit d'évasion, est étroitement tributaire du succès d'une illustration. La gravure de Canu, présente en frontispice du Premier volume, reproduit fidèlement le sujet du tableau peint par Antoine Vestier *Portrait de Henri de Masers dit le Chevalier de Latude*, exposé au Salon de 1789 (aujourd'hui Paris, Musée Carnavalet). Cette illustration vouée à essaimer dans la France républicaine « héroïse » l'enjeu de l'aventure de Latude et confère à sa destinée une nouvelle dimension « nationale » solennelle. Le portrait représente l'« ingénieur » Latude avec un certain nombre d'attributs respectables : déjà « notabilisé », habillé en gentilhomme et portant perruque, l'ancien prisonnier à présent posé et imposant de maturité, peut apporter un enseignement profitable aux jeunes générations et regarder sereinement derrière lui son ancien sort de victime de l'arbitraire de la justice royale. L'héroïsation repose sur le procédé de fétichisation de l'objet auxiliaire salvateur – à tout jamais inerte et résiduel (opérations rhétoriques de l'emblématisation métonymique et de la réduction synecdochique). En effet ce statut est désormais indissociable de l'objet (l'échelle entièrement construite dans le cachot à partir d'à peu près rien) et de l'entreprise réussie auxquels est conférée une signification prophétique et symbolique, en regard du présent révolutionnaire collectif victorieux. Appuyé sur l'échelle de corde de son évasion, Latude désigne du doigt la démolition de la Bastille représentée derrière lui²⁷.

- 48 La lecture de l'ouvrage est d'un intérêt nourri : une grande attention est prêtée au détail concret ; la peinture de caractère campe le portrait d'un homme persévérant ayant confiance en sa propre volonté, en sa propre ténacité. La mise en valeur de l'intelligence pratique accompagne la conviction selon laquelle on ne doit compter que sur ses propres forces pour réussir. L'exposé d'opérations d'artisan manuel et le souci des descriptions techniques satisfait certes le « goût du public » pour les effets de réalisme extrême (on rencontre le même scrupule et la même démarche chez Trenck) ; le souci du détail matériel et l'approche d'« ingénieur » n'en sont pas moins authentiquement constitutifs du portrait moral qu'ils sous-tendent de façon nécessaire. Le recours à la voix personnelle, parce qu'il semble appeler une accréditation et une authentification, est un élément particulièrement favorable au succès de ce témoignage. Les *Mémoires de Latude* sont un ouvrage dont le succès est littéralement inespéré. La coïncidence historique avec le moment de la Révolution est extraordinaire : elle permet à l'obscur Jean Danry de devenir une icône du monde nouveau.

Conclusion

- 49 Nous avons considéré trois personnages et trois récits d'évasion. Dans chacun des cas la séquestration insupportable a partie liée avec l'effort produit par un pouvoir pour couper court à des élans individuels généreux qui demandaient à s'exprimer.
- 50 Qu'une littérature dissidente produite en exil s'attache à exposer la répression d'un esprit religieux « illuminé » par des idées politiques, sociales et économiques extravagantes témoigne de façon significative des préoccupations du lectorat à la fin du règne de Louis XIV. En dépit du registre sombre où se situent les événements, le fait que le geste littéraire découvre son propre reflet dans la série des évasions relatées autorise le retour d'une certaine forme de gaîté. La grande faveur dont jouissent les *Lettres galantes* est celle de voix clandestines témoignant d'un âge monarchique crépusculaire en France - ressenti comme interminable²⁸.
- 51 Soixante-dix ans plus tard, deux témoignages authentiques liés à la fin des années 1780 s'associent à leur tour au crépuscule d'une longue période de règne en France ; ils présentent toutefois des caractères nouveaux. Il s'agit cette fois de récits d'évasion autobiographiques qui paraissent alors que la parution des *Confessions* de Rousseau fait scandale (1782) et que l'*Histoire de ma fuite* de Casanova confère à cet auteur la notoriété. Les récits concrets et vigoureux, dignes de confiance car « autorisés », de Trenck et de Latude, sont de surcroît très bien servis sur le plan littéraire grâce aux collaborateurs talentueux qui sont intervenus pour en améliorer l'expression. Le public réserve un accueil exceptionnel à ces exploits neufs d'aventuriers jusqu'alors inconnus racontés « par eux-mêmes » dans le menu détail et cette fois sans la charge encombrante de luttes idéologiques ou de scrupules sur le style. Le lecteur participe de près, de façon haletante, à la conception et à la réalisation de chaque évasion. Le public pré-révolutionnaire et révolutionnaire adopte ce panthéon moderne assez étonnant dans lesquels les Houdini de l'évasion parlant simplement et de leur propre voix trouvent une consécration héroïque aussi rapide que nouvelle.

NOTES

1. Pour une présentation des motifs usuels des récits d'incarcération des XVI^e, XVII^e et XVIII^e siècles, voir mes *Prisons du roman*, Genève, Droz, 2000.
2. Jean-Yves Tadié, *Le roman d'aventures*, Paris, PUF, coll. « Écritures », 1982.
3. Voir, pour la traduction française, *Daniel Defoe, Romans*, t. I, Paris, Gallimard (Pléiade), 1978 : *Vie et aventures de Robinson Crusoé*; [...] *Récit de la vie remarquable de Jean Sheppard* (p. 1239-1275) ; *Relation de tous les vols, évasions, etc... de Jean Sheppard* (p. 1277-1295).
4. Voir René Démoris, *Le roman à la première personne*, Paris, Armand Colin, 1975 ; 2^e éd. Genève, Droz, 2002.

5. Gérard de Nerval, *Histoire de l'abbé de Bucquoy. Les Faux-Saulniers* paraissent sous forme de feuilleton dans *Le National* de 1850. Le texte est repris dans *Les Illuminés, ou les Précurseurs du socialisme* (1852).
6. Sur l'histoire de la forteresse royale en général et sur d'éventuels prédécesseurs de Bucquoy à s'évader de la Bastille, voir les ouvrages remarquables de Monique Cottret, *La Bastille à prendre. Histoire et mythe de la forteresse royale*, Paris, PUF, 1986 et Claude Quézel, *La Bastille. Histoire vraie d'une prison légendaire*, Paris, Robert Laffont, 1989.
7. Sur la place centrale qu'occupera cette notion dans l'anthropologie un demi-siècle plus tard, voir Michel Delon, *L'idée d'énergie au tournant des Lumières (1770-1820)*, PUF, 1988.
8. René Auguste Constantin de Renneville (1677-1723, embastillé de 1702 à 1713), *L'Inquisition française, ou Histoire de la Bastille*, Amsterdam, E. Roger, 4 vol., 1715-1719 ou Amsterdam, Lakeman & Leide, Verbeek, 5 vol., 1724.
9. M^{me} de C***, *Lettres historiques et galantes de deux dames de condition dont l'une était à Paris et l'autre en Province*, « Cologne » [i.e. Amsterdam], Pierre Marteau, 1707-1717, 7 vol. ; rééditions incessantes à partir de celle de 1720 (« Cologne » [Amsterdam], 5 vol.) et jusqu'à celle de 1790 (Paris, F. Seguin (éd.), en passant par celle, magnifique et populaire, de « Londres » [La Haye], 1739, 6 vol. Voir Suzan Van Dijk, « M^{me} Dunoyer, auteur de la *Quintessence des Nouvelles*, 1711-1719 », in *Traces de femmes. Présence féminine dans le journalisme français du XVIII^e siècle*, Amsterdam, Holland UP, 1988 ; Henriette Goldwyn, « Journalisme polémique à la fin du XVII^e siècle: le cas de M^{me} Du Noyer », in *Femmes savantes, savoirs de femmes* (dir.) C. Nativel, Genève, Droz, 2000 ; Alain Nabarra, « Correspondances réelles, correspondance fictive : les *Lettres historiques et galantes* de M^{me} Dunoyer ou "la rocambole" d'un "petit badinage établi d'abord pour le plaisir" », in *Femmes en toutes lettres. Les Épistoliers du XVIII^e siècle* (dir.) M.-M. Siler et M.-L. Girou Swiderski, Oxford, Voltaire Foundation, 2000.
10. Voltaire, *Des mensonges imprimés*, annexe à la tragédie *Sémiramis*, nouvelle édition de 1749. On le sait, le jeune Voltaire conçut un grand amour pour la fille de M^{me} Du Noyer lorsqu'il servit à l'Ambassade de France de La Haye. Ses lettres à Catherine-Olympe témoignent de cet amour clandestin (*Correspondance*, Paris, Gallimard, Pléiade, vol. I, 11-31, n^{os} 7 à 21, 1713-14). Voltaire ne portait pas dans son cœur une mère qui avait désapprouvé sa jeune passion. Lorsqu'il suspecte l'ouvrage prétendument « historique » d'imposture, il ne fait pas mention de l'abbé de Bucquoy.
11. Voir Jacques Kaltenbach, *Les protestants sur les galères et dans les cachots de Marseille de 1545 à 1750*, Marseille, Églises réformées, 1953 ; Pierre M. Conlon, *Jean-François Bion et sa « Relation des tourments soufferts par les forçats protestants »*, Genève, Droz, 1966 ; Gaston Tournier, *Les galères de France et les galériens protestants des XVII^e et XVIII^e siècles*, Montpellier, Presses du Languedoc, 1984 ; Jean Marteilhe, *Mémoires d'un galérien du Roi-Soleil* André Zysberg, (éd.), Paris, Mercure de France, 1989 ; Louis Richard, *Les galériens huguenots du 17 mai 1713*, Chabeuil, s.n., 1999.
12. Pour la traduction française, il faudra attendre plus longtemps encore : *Mémoires de Benvenuto Cellini*, traduits de l'italien par T. de Saint-Marcel, Paris, Le Normant, 1822.
13. *L'Histoire du Sieur Abbé-Comte de Bucquoy, singulièrement son évasion du For-l'Évêque et de la Bastille*, par Madame Du Noyer, avec préliminaires et appendices biographiques, Paris, Pincebourde, 1866 (reprint « Les Anciens jours », 1989).
14. Dans sa correspondance des années 1757-1758, Voltaire abandonne l'image d'un Frédéric II idéalisé en « Salomon du Nord » ou en « Socrate » et dénonce sa folie geôlière. Un emprisonnement arbitraire qui l'avait personnellement touché (arrestation incongrue de sa nièce à Francfort) scelle définitivement la rupture : « Figurez-vous [...] ce que c'est pour une pauvre Parisienne délicate qui voyage avec un passeport du roi de France, de se trouver arrêtée dans une rue de Francfort par un marchand prussien avec des soldats, la baïonnette dans le ventre, conduite à pied en prison au milieu de la populace, volée, maltraitée, couchant au milieu de quatre soldats, et cela dans la ville où

l'empereur a été couronné [...]. Elle fut six mois malade à la mort, et ne s'est jamais rétablie. » À la comtesse Bentinck, 30 juill. 1757, *Correspondance*, éd. citée [cf. note 10], vol. IV, 1057.

15. *La Vie de Frédéric, Baron de Trenck, écrite par lui-même et traduite de l'allemand en français par M. le Baron de B*** [Bock], avec approbation royale du 1^{er} oct. 1787*, Metz, C. Lamort, 1787, 1 vol.; *id.*, Metz, Devilly, 1787, 2 t. en 1 vol.

16. *Histoire de ma fuite des prisons de Venise qu'on appelle les Plombs, écrite à Dux en Bohème en 1787*, « Leipzig » [Prague], Lenoble de Schönfeld, 1788.

17. *La vie de Frédéric, baron de Trenck, traduit de l'allemand, par M. le Tourneur. Avec figures*. Berlin & Paris, Buisson & Maradan, 1788; 3 vol. ; portrait gravé en médaillon dans le premier vol., portrait de l'enchaîné de Madgebourg (« chargé de 68 livres de chaînes ») dans le vol. II, scène d'adieu en frontispice du III^e ; *Mémoires de Frédéric, Baron de Trenck*, Traduits par lui-même sur l'original allemand, augmentés d'un tiers, & revus sur la traduction par M. de [B]***... Strasbourg, Treuttel & Paris, Onfroy, 1789 ; 3 vol., édition illustrée de 3 frontispices (2 de Mansfeld, 1 de Borel) et de 7 planches gravées de Borel. Cette traduction française, donnée par le baron de Trenck lui-même, est précédée d'une préface originale dans laquelle l'auteur précise qu'elle est la seule édition qu'il reconnaisse comme complète et fidèle à son manuscrit.

18. Rémy Bijaoui, *Prisonniers et prisons de la Terreur*, Paris, Imago, 1996.

19. Voir mon étude « Le séjour en prison dans l'autobiographie d'artiste: mythification de l'expérience vécue dans la Vita de Benvenuto Cellini », in *Le Moyen Âge dans la modernité. Mélanges offerts à Roger Dragonetti*, J. Scheidegger (éd.), Paris, Champion, 1996, 73-91.

20. Voir Eugène Scribe (et Germain Delavigne), *Le baron de Trenck*, Paris, Baudoïn frères, 1826 ; *id.*, 1828.

21. Voir Rémy Bijaoui, *Voltaire avocat : Calas, Sirven et autres affaires*, Paris, Tallandier 1994.

22. [Apocryphe] *Relation des emprisonnements et des évasions des châteaux de la Bastille, de Vincennes et de Bicêtre, de Henri Masers de la Tude, ingénieur, écrite par lui-même en décembre 1782*, s.l., s.d. [1785].

23. [Jean-Yves de Beaupoil, Marquis de Saint-Aulaire,] *Lettre de M. le Marquis de Beaupoil à M. de Bergasse sur l'Histoire de M. de Latude*, Potsdam, 1787 ; *Le Donjon de Vincennes, la Bastille et Bicêtre. Mémoires de M. Masers de Latude, gentilhomme languedocien, détenu dans les Prisons d'État pendant trente-neuf ans ; avec la Lettre de M. le Marquis de Beaupoil à M. de Bergasse sur l'Histoire de M. de Latude et sur les ordres arbitraires*, s.l., 1787 ; *Histoire d'une détention de trente-neuf ans, dans les Prisons d'État, écrite par le prisonnier lui-même*, Amsterdam, s.n., 1787, 1 vol. le plus souvent relié avec *Lettre de M. le Marquis de Beaupoil à M. de Bergasse sur l'Histoire de M. de Latude*.

24. Latude, *Mémoires de M. Delatude, ingénieur*, Paris, Gueffier, 1789, (premier récit véritablement rédigé par Latude lui-même, mais limité à l'unique évasion de la Bastille du 25-26 février 1756).

25. Il s'agit d'un guide, dictionnaire et ensemble de notices raisonnées décrivant ce qui se passe à Paris (administration, justice, monuments, églises, communautés religieuses, établissements d'enseignement, moyens de transport, spectacles, vie économique, culturelle et pratique...). L'édition de 1789, riche d'une mise à jour, est un précieux document sur la capitale au moment de la Révolution.

26. *Le Despotisme dévoilé, ou Mémoires de Henri Masers de Latude, détenu pendant trente-cinq ans dans diverses Prisons d'État, rédigés sur les pièces originales par M. Thiéry, avocat, membre de plusieurs Académies. Dédié à M. de La Fayette*, Paris, Lejay fils, 1790, 3 vol. ; il y a presque chaque année de nouvelles éditions : *id.*, 3 vol. 1792 ; *id.*, 2 vol., 1793 ; etc.

27. Hans-Jürgen Lüsebrink et Rolf Reichardt ont étudié dans le détail les stratégies à la fois commerciales et idéologiques grâce auxquelles les « Vainqueurs de la Bastille » mirent rapidement sur pied des réseaux de distribution imposant l'envoi lucratif de « packages » d'éducation civique (comprenant notamment l'ouvrage de Thiery et Latude, accompagné d'une vraie pierre de la Bastille sculptée en maquette stylisée de la forteresse) dans chaque nouvelle juridiction départementale de France. Voir *Die Bastille. Zur Symbolgeschichte von Herrschaft und Freiheit*, Francfort-sur-le-Main, Fischer, 1990.

28. Voir Alex Sokalski, « Madame Du Noyer, the Abbé de Bucquoy and the birth of a narration », *Lumen* (Edmonton), 13, 1994, p. 157-167.

AUTEUR

JACQUES BERCHTOLD

Université Paris III/Sorbonne Nouvelle